

Image not found or type unknown



Enfants handicapés et congés

Par **valdyne**, le **29/08/2016** à **15:34**

Bonjour à tous.

je fais une nouvelle fois appel à vous. ma fille de 14 ans est reconnue enfant handicapée, je touche d'ailleurs l'AAEH.jusqu'à présent j ai toujours posé un jour de congé pour l'accompagner à l'hôpital. mais je me demande si en tant que parent d'enfant handicapé je n'ai pas droit à des jours supplémentaires.

Pour info, mes conventions collectives ne prévoient pas de jours "enfants malades"

Merci de m'éclairer sur le sujet.

Bonne journée à tous.

Val.

Par **P.M.**, le **29/08/2016** à **16:38**

Bonjour;

Il y a le [congé pour enfant malade](#) mais il n'est pas rémunéré sauf disposition plus favorable à la Convention Collective...

Par **valdyne**, le **14/09/2018** à **10:30**

merci pour votre réponse.

Malheureusement je n'ai pas de journée enfant malades et ma convention (la numéro 3289) ne prévoit rien. Le code du travail ne prévoit il rien de mieux et si oui quel article y fait référence.

Par **P.M.**, le **14/09/2018** à **10:41**

Bonjour,

Depuis votre sujet d'origine certaines disposition supplémentaires ont été prises, je vous propose [ce dossier](#)...